

Réforme des retraites

**Le SPELC appelle
ses adhérents et sympathisants
à s'associer à la journée d'action
du 23 septembre 2010.**

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi portant réforme des retraites.

Force est de constater que les revendications du SPELC ne sont toujours pas prises en compte :

- aménagement des fins de carrière ;
- dispositifs permettant d'opter pour une seconde carrière ;
- répartition plus juste du système de retraites.

Au contraire, les dispositifs actuels permettant à certains personnels de partir progressivement à la retraite (CPA) seront mis en extinction !

**C'est avec détermination que le SPELC
continuera à porter ces revendications,
au service de tous les personnels de
l'enseignement privé.**

